

www.montigny95.fr

Ensemble, nous construisons le centre-ville de demain



MÉGARAMA :
Le cinéma inauguré

LIRE P5



**Conseil
municipal :**
Les jeunes élus
investis

LIRE P18



RETOUR EN IMAGES



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les élus et les habitants ont célébré l'armistice du 11 novembre 1918 qui a mis fin à quatre années de guerre particulièrement meurtrière pour toutes les communes françaises. C'est pour rendre hommage à ces « poilus » dont il ne reste plus aucun survivant de nos jours, que les élèves des écoles Paul-Bert et Georges-Braque et les collégiens de Louis-Aragon ont lu des textes et des poèmes.

ÇA S'EST PASSÉ



EDUCATION

Cérémonie d'ouverture, le **10 novembre dernier**, du club "Coup de Pouce Clé". Le dispositif, financé par l'Etat dans le cadre de la politique de la ville, concerne les enfants de CP. Tous les ans, à l'occasion de l'ouverture du club Coup de pouce, les enfants signent leur contrat et s'engagent à respecter les règles.



HALLOWEEN AU CENTRE DE LOISIRS

Pendant les vacances de la Toussaint, à l'occasion d'halloween, les enfants du CIEL se sont déguisés et maquillés. Citrouilles, fées et fantômes ont participé à une grande chasse aux sorcières dans la forêt.



UNE NAISSANCE, UNE PLANTATION

Samedi 25 novembre. Cette année, 230 familles habitant dans l'agglomération Val Parisis ont participé à l'opération « *une naissance, une plantation* ». Sur la Butte de Sannois, sept Ignymontains ont planté un arbre portant le prénom de leur enfant.

EDITO DÉCEMBRE 2017 / SOMMAIRE



Ouvert depuis le mois de novembre, le cinéma Mégarama est un nouvel équipement majeur pour la commune et pour les Ignymontains. C'est cet élan vers la modernité que la ville souhaite impulser. Le projet de centre-ville s'inscrit pleinement dans cette démarche qui vise à l'amélioration du cadre de vie des Ignymontains. Au final, d'ici une quinzaine d'années de nouveaux équipements (école, des crèches, un cabinet médical, une maison de retraite, des commerces de proximité, des espaces verts) et des espaces publics ou de loisirs enrichiront aussi le futur centre de Montigny. De plus, l'émergence de nouveaux logements avec une offre commerciale renouvelée contribuera à la revitalisation économique de la RD14. L'annonce du plan régional « anti-bouchons » est d'ores et déjà une bonne nouvelle pour la ville qui verra ses conditions de circulation améliorées grâce à la création d'une bretelle d'autoroute au niveau de la rue Marceau-Colin complétée par la rénovation de la patte d'Oie d'Herblay. Avec ce projet la commune disposera de nouveaux leviers financiers pour se moderniser et s'améliorer. Les impôts locaux ne seront pas augmentés et les différents tarifs municipaux resteront quant à eux toujours très attractifs. C'est toujours avec cette ambition de faire de Montigny, une ville où il fait bon vivre, que nous avons imaginé de nouvelles dispositions en matière environnementale, dans la continuité de la reprise des espaces boisés, comme la valorisation de l'utilisation du vélo. Ainsi, la ville depuis 2015, aide financièrement chaque Ignymontain pour l'achat de son cycle. Nous allons également réaliser de nouveaux aménagements pour en faciliter la pratique.

La fin de l'année arrive, une année riche en événements pour notre commune, avancée du quartier de la Gare, début de la construction de la nouvelle église, rénovation de la place Delacroix, ouverture de nouveaux jardins... Notre ville se modernise !

Bonnes fêtes à toutes et à tous.

Jean-Noël Carpentier, votre maire

2
Retour en images

4
Travaux

5
Actualités

*Le Mégarama inauguré.
Retour en images sur le multiplexe...*

6 à 9
Dossier

*Vers l'émergence
d'un centre-ville à Montigny.*

10 à 11
Vie associative

Montigny soutient le Téléthon...

12 à 15
Actualités

*AVPU : la ville récompensée pour
sa propreté, l'accueil de la petite enfance au
cœur des priorités de la municipalité, réunion
des parents d'élèves, prévention et
sécurité à Montigny...*

16 à 17
**Ça bouge /
Agenda du mois**

*Festivités de Noël, exposition
à la maison des talents...*

18 / **Jeunesse**

Investiture du CMEJ...

19 / **A savoir et
Courrier des lecteurs**



N° 328 / Décembre 2017

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles Tél. : 01 39 31 38 20. Mail : communication@ville-montigny95.fr **Directeur de la publication :** Jean-Noël Carpentier **Rédaction :** Juliette Lehemre, Claire Simiana, Delphine Boussam, Dominique Laurent, Christopher Thebault **Photographes :** Anthony Voisin, Cyrille Badet, service communication **Exécution graphique :** Amandine Girard - ag-graph@live.fr **Fabrication :** imprimerie RAS 01 39 33 01 01 **Tirage :** 9000 exemplaires

Gare Montigny-Beauchamp

Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Montigny-Beauchamp (Ligne C du RER et H du Transilien) ont débuté et devraient durer un peu plus de 12 mois. Plusieurs aménagements sont prévus comme le rehaussement des quais pour un accès direct aux trains, la mise en conformité de la signalétique et de l'éclairage, mais aussi des escaliers fixes, l'installation de nouveaux abris et la mise en place de portes automatiques. Le bâtiment voyageur restera ouvert pendant toute la durée des travaux. La plupart de ces travaux est effectué de nuit, en semaine, pour ne pas perturber la circulation des trains et limiter la gêne pour les utilisateurs.



Future église Saint-Joseph

En cours de construction sur l'ancien site de la chapelle Saint-Joseph rue de la République, la nouvelle église aura une capacité de 420 places assises. Elle comprendra également un logement et six salles de réunion, dont trois auront des cloisons mobiles permettant d'augmenter la capacité d'accueil.



Le rôle de chacun en cas de neige

Pour assurer la continuité du service public, la ville a mis en place un plan « Grand froid » qui précise l'organisation et le rôle de chacun en cas d'intempérie hivernale. Le déneigement des voiries est du ressort :

- de la commune pour la voirie communale et les passages piétons,
 - du conseil départemental pour les voiries départementales (routes départementales ou RD),
 - de l'État pour les voiries nationales (routes nationales ou RN, et autoroutes). Les propriétaires, les locataires ou occupants de magasins ayant un accès sur la voie publique, ont le devoir de débayer devant chez eux.
- En cas de neige, les services de la ville se chargent de saler 45 km de chaussée et 90 km de trottoirs, le principe étant d'agir prioritairement sur les axes principaux, les abords des lieux d'accueil du public (administrations, écoles, centres de loisirs, gare, arrêts de bus...) et les voies de circulation des transports en commun.

Quotidiennement, les rapports météorologiques sont étudiés par les services techniques de la ville qui sont ainsi à même d'agir préventivement.



Une soirée inaugurale réussie !

Du monde se pressait, ce mardi 5 décembre à l'intérieur du cinéma Mégarama qui ouvrait ses portes officiellement avec la diffusion en avant-première du film *Stars 80* la suite, dans la fameuse salle Horizon. Après une demi-heure de découverte des différentes salles, les invités, habitants, acteurs de la vie locale, ont pris place pour une démonstration de son Dolby Atmos* et la découverte de l'écran, équivalent à un immeuble de 4 étages.

**La technologie Dolby Atmos constitue une avancée majeure dans le traitement des bandes son cinéma en ajoutant une dimension verticale au champ sonore.*



Le complexe cinématographique.



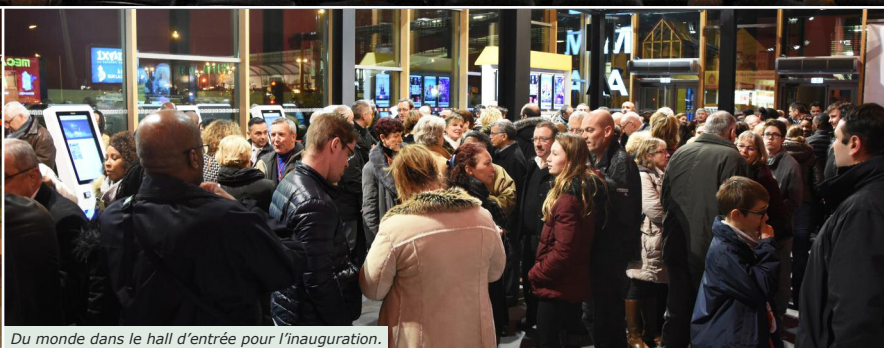
De gauche à droite, l'architecte Dominique Carril, Jean-Noël Carpentier, maire de la commune, la sous-préfète Martine Clavel et le Président directeur général, Jean-Pierre Lemoine.



Présentation de la salle Horizon de 750 places.



Une programmation qui attise les curiosités.



Du monde dans le hall d'entrée pour l'inauguration.

Dossier

LE CENTRE VILLE, ÇA AVANCE !

Ambiance de boulevard urbain. Le boulevard Bordier accueillera à terme 2000 logements, une école, un cabinet médical, des commerces en rez d'immeubles... un nouvel espace public à vivre pour les Ignymontains !



Penser son cœur de ville

D'ICI UNE QUINZAINE D'ANNÉES, LA RD14 DEVIENDRA LE BOULEVARD URBAIN DU NOUVEAU CENTRE-VILLE.

L'ouverture du multiplexe Megarama, le mois dernier, apparaît comme les prémices de cette métamorphose. Circulations douces, arrivées de commerces en pied d'immeubles, logements, équipements publics, le projet à venir vise à favoriser l'activité économique et l'emploi mais également à améliorer le cadre de vie des Ignymontains. Dépourvue d'un véritable centre-ville, la commune s'est en effet construite autour de plusieurs pôles (le parvis Picasso et le quartier des Francs, le village et plus récemment le quartier de la gare). Montigny est ainsi coupée en deux par la RD14, profonde entaille dans le paysage. Depuis plusieurs années maintenant, la commune travaille activement à l'émergence d'un authentique centre-ville. Au mois de septembre, la création d'une nouvelle sortie depuis l'Autoroute 15 vers la zone des copistes (au niveau de la rue Marceau-Colin) et le réaménagement de la Patte d'Oie d'Herblay ont accéléré le projet de requalification du boulevard Bordier en boulevard urbain. Mais où en est-on vraiment ? **Le point complet dans ce dossier.**

Un projet à écrire ensemble

La ville proposera, prochainement, aux Ignymontains différentes rencontres notamment des ateliers d'urbanisme, des réunions publiques et des expositions... afin que chacun contribue au projet du centre-ville.

“Pour une commune, le centre-ville est un atout pour son développement”

INTERVIEW de Jean-Noël Carpentier, MAIRE DE MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES



**Montigny
Notre Commune :**
**pourquoi un projet
de centre-ville ?**

**Jean-Noël
Carpentier :**

pour une commune,
le centre-ville est un
atout pour son dé-
veloppement. Cela

crée de la richesse, de l'activité et de nouveaux lieux de vie. Si nous voulons que Montigny poursuive son amélioration il faut donc un centre-ville. Je regrette que l'opposition municipale soit contre. Malheureusement, les représentants locaux de « les républicains » LR et le Front de Gauche/France insoumise ne développent qu'une opposition politique. Ils n'ont pas d'idées, pas de projets pour notre commune.

**MNC : Comment voyez vous
ce futur centre-ville ?**

JNC : il y aura des équipements publics (crèche, école...) et de loisirs, de nouveaux logements mais aussi un parc paysager. Ce projet vise à améliorer le cadre de vie des Ignymontains et à redynamiser un modèle économique

vieillissant, une nécessité pour préserver et créer mais aussi créer des emplois.

**MNC : combien de temps sera nécessaire
pour la mise en oeuvre de ce projet ?**

JNC : la réalisation de l'ensemble de ces opérations se fera progressivement. Les phases, de concertation, de dialogue et de travaux, nécessiteront environ 10 ou 15 années, un délai raisonnable au vu de la transformation attendue.

**MNC : depuis quelques mois, quelles sont
les avancées concrètes ?**

JNC : d'ores et déjà, dans le cadre du plan régional « anti-bouchons », certains aménagements routiers sont actés comme la mise en place d'un raccordement de l'A15 sur la RD14 (au niveau de la rue Marceau-Colin à Montigny prévu pour 2021) ou l'aménagement de la patte d'Oie d'Herblay (début des travaux en 2023) qui contribueront à décongestionner cet axe où chaque week-end on dénombre plus de 3000 véhicules par heure. Le complexe cinématographique (Mégarama) qui apporte une nouvelle offre d'animation pour notre ville et à terme de nombreux emplois, préfigure déjà le nouveau visage du Boulevard Bordier.

**MNC : le centre-ville s'inscrit-il dans un
projet intercommunal plus global ?**

JNC : OUI, une charte d'aménagement de la RD14, prévue courant 2018, sera par la suite mise en place entre les trois communes concernées (Herblay, Pierrelaye et Montigny) et l'agglomération du Val de Paris qui se sont accordées sur un plan d'aménagement urbain. L'Etat, la Région, le Département sont aussi parties prenantes de cet accord. Les commerces existants pourront prendre pleinement leur place dans cette future mutation urbanistique, en intégrant de nouveaux espaces, plus adaptés sur Herblay, sur Montigny ou sur Pierrelaye.

**MNC : quelles seront les retombées
financières pour la commune ?**

JNC : au final, vous l'aurez compris c'est un nouvel élan pour notre ville contribuant à son embellissement et à l'amélioration du cadre de vie des Ignymontains. Nous développerons l'activité économique et de nouveaux services aux habitants. La commune disposera de nouveaux leviers financiers pour se moderniser et s'améliorer. La fiscalité locale ne sera pas augmentée et les différents tarifs municipaux demeureront très attractifs.



Sept 2015 La population mise à contribution. Une pétition est lancée pour dire « non aux bouchons » sur la RD14. Plus de 2000 signatures ont été récoltées en quelques mois.

Historique du projet

2011 Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui scelle la volonté de construction de logements sur la RD14.

2011 Les experts de l'Atelier national « territoires économiques », initié par le ministère de l'Environnement, mettent en place une stratégie d'avenir dans l'aménagement d'un centre-ville.

Mars 2014 L'équipe de Jean-Noël Carpentier, alors en campagne, fait de l'aménagement du centre-ville, un des objectifs phares du contrat communal.

2011-2015 Correspondances adressées aux différentes administrations pour appuyer et motiver la nécessité de réaliser un centre-ville. Dans ces nombreux courriers, Jean-Noël

Carpentier insiste sur un indispensable réaménagement de la RD14 pour fluidifier le trafic.

Mai 2017 Le livre de Jean-Noël Carpentier et David Mangin, « Le maire, l'architecte, le centre-ville... » paraît aux éditions BoD. Disponible à la FNAC ou sur Amazon. Cet écrit permet de mieux comprendre les enjeux liés à la rénovation de la RD14.

Sept 2017 L'ensemble des partenaires tombe d'accord sur la création d'une nouvelle bretelle sur l'A15 à hauteur de la rue Marceau-Colin et sur le réaménagement de la Patte d'Oie d'Herblay.

Déc 2017 Convention signée avec l'établissement foncier d'Ile-de-France et la communauté d'agglomération Val de Paris.

Convention avec l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF)

Le conseil municipal du 30 novembre et le conseil communautaire du 4 décembre ont adopté la convention avec l'EPFIF. Celle-ci ancre concrètement le principe de réaménagement du boulevard Bordier en futur centre-ville et en définit les modalités d'intervention. Cette convention établit notamment les missions de l'établissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF). Ainsi, l'EPFIF a en charge l'acquisition de parcelles de terrain dans le périmètre du futur centre-ville, soit boulevard Bordier. Au cas par cas, dans la concertation et au fur et à mesure des opportunités foncières, l'établissement achètera pour la ville, les terrains disponibles en vue du développement du boulevard urbain. Il aura également pour tâche d'accompagner la commune dans l'étude et la définition du projet global de centre-ville. Concrètement, cet établissement public travaillera, aux côtés de la ville, à proposer une offre harmonieuse qui pourrait comprendre environ 2000 logements, une école, 23 000 m² de commerces principalement intégrés en rez d'immeubles, un cabinet médical, une maison de retraite, une crèche, des bureaux et des espaces verts. Le nouveau cinéma Mégarama déjà installé boulevard Bordier préfigure l'amorce du changement. Hier, le projet de boulevard urbain semblait lointain. Aujourd'hui, tous les acteurs institutionnels s'accordent à dire que l'avenir de Montigny passe par l'émergence d'un véritable cœur de ville.



L'établissement public foncier d'Ile-de-France a pour mission d'acheter les terrains qui, au fur et à mesure des opportunités, se libèreraient le long du boulevard Bordier.



Tracés des créations de la bretelle, des giratoires et de la patte d'Oie d'Herblay.

Les projets concrets

En septembre dernier, les acteurs locaux concernés par les aménagements de la RD14 (Etat, région Ile-de-France, département, agglomération Val-Paris, Montigny, Pierrelaye et Herblay) sont enfin tombés d'accord sur l'avenir du site.

Les démarches de concertation ont porté leur fruit : le plan anti-bouchons prévoit bien une enveloppe financière pour un réaménagement global du boulevard Victor-Bordier ce qui signifie la création d'une nouvelle bretelle de l'A15 à hauteur de la rue Marceau-Colin. En effet, l'arrivée de nouvelles enseignes rond-point des Copistes (Intersport et Zodio) mêlée aux commerces déjà implantés (Darty, la Grande

Récré, Casa, Decathlon, Fnac...) ne rendent que plus compliqué le trafic routier. Chaque samedi après-midi, 3200 voitures circulent toutes les heures sur le site. Cet aménagement indispensable désormais acté est l'une des solutions pour désengorger le trafic. En complémentarité, le réaménagement de la patte d'Oie d'Herblay permettra également de fluidifier la circulation. La possibilité enfin pour les Ignymontains de profiter sereinement de leur ville.

Un boulevard urbain, qu'est-ce que c'est ?

Difficile de donner une définition linéaire du boulevard urbain. Les urbanistes en parlent comme d'un concept car chaque aménagement de boulevard urbain est propre et dépend du contexte d'origine et des besoins identifiés. Dans le cas de Montigny et du boulevard Bordier, il s'agit avant tout de faire muer la RD14 en voie utilisable par tous, piétons, cyclistes, transports en commun, habitants et usagers de la ville. En ramenant de la nature, avec des espaces paysagers, du logement et des services publics, on rend ce boulevard aux habitants pour qu'il devienne un espace de vie et non juste une voie de transit. Ici, la volonté est de conserver les 2 fois deux voies, d'y rajouter des pistes cyclables, de conserver le stationnement en voirie, de rythmer les espaces avec des logements, des commerces en rez d'immeubles, une école, un cabinet médical, bref, de la vie !



Exemple du concept de boulevard urbain appliqué à la ville de Nantes.

DES ACTEURS PUBLICS SUR LA MÊME LONGUEUR D'ONDE

De nombreux acteurs publics sont concernés par les aménagements routiers que ce soit la bretelle d'autoroute rue Marceau-Colin, la Patte d'Oie d'Herblay ou le futur cœur de ville. Ainsi, tous s'engageront prochainement via un contrat de site à différents titres.

- Herblay, Pierrelaye, Montigny, sont les villes concernées par le périmètre.
- La communauté d'agglomération Val Parisis, est elle compétente pour le réaménagement économique des zones d'activités économiques.
- Le département du Val d'Oise (le boulevard Bordier est une route départementale).
- L'Etat a la compétence pour l'aménagement des autoroutes.
- Le conseil régional est un des financeurs dans le cadre du plan anti-bouchons.
- L'Ile-de-France Mobilités est l'organisateur des transports urbains en Ile-de-France.
- L'EPFIF, partenaire foncier.

Le contrat de site constitue l'acte officiel d'engagement et définit la participation de chacun. Un acte fort prévu au premier trimestre 2018.

Quand ?

30 novembre 2017 Le conseil municipal signe la convention entre l'établissement public foncier d'Ile-France et Val Parisis.

Fin 2017 Dépôt du dossier d'opportunité à l'Etat (note de cadrage des aménagements).

1^{er} trim 2018 Conférence territoriale des maires et signataires pour valider la charte d'aménagement.

2018 Adoption de la charte d'aménagement par les assemblées délibérantes des communes, de Val Parisis, du conseil départemental et de la région.

2018 Concertation et enquêtes publiques. A Montigny, les habitants seront invités à partager leur avis.

2019 Etudes opérationnelles et acquisitions foncières.

2020 Démarrage des travaux de voirie boulevard Bordier.

2021 - 2022 Création de la bretelle d'autoroute Marceau-Colin.

2023 Aménagement de la patte d'Oie d'Herblay et mise en service totale.



Jean-Noël Carpentier et David Mangin

*Le maire, l'architecte,
le centre-ville...
et les centres commerciaux*

avec la collaboration de Yann Garboulac

Le maire, l'architecte, le centre-ville... et les centres commerciaux

Paru aux éditions BoD, le livre rédigé par Jean-Noël Carpentier, maire de la commune et David Mangin, architecte-urbaniste met en avant les réflexions des deux protagonistes pour l'aménagement d'un véritable centre-ville à Montigny. A lire pour mieux comprendre les enjeux liés à la requalification du boulevard Bordier en boulevard urbain. Ce livre est disponible en format papier ou numérique à la FNAC ou sur Amazon.

Demande de subvention

La ville soutient le dynamisme associatif local. Les associations et autres organismes à but non lucratif dont les activités et projets présentent un intérêt pour les Ignymontains et s'inscrivent dans les politiques publiques de la ville peuvent déposer, dès maintenant, une demande de subvention auprès du service de la vie associative et des sports. Chaque année, la ville consacre aux associations une part non négligeable de son budget. Vous retrouverez sur le site de la ville, www.montigny95.fr, le dossier de demande de subvention à remplir et à renvoyer au service de la Vie associative et des sports avant le 15 janvier 2018.



Le conseil municipal a voté, le 30 novembre dernier, le versement d'un acompte sur la subvention 2018 à plusieurs associations dont l'Olympique Montigny et la MLC. La ville accompagne au quotidien les projets des associations en apportant une aide logistique. Grâce à cette avance, les associations ne sont pas gênées dans leur fonctionnement et peuvent continuer la réalisation de leur projet.



FÉLICITATIONS

Le club de pétanque de Montigny a empoché, le mois dernier, la coupe du Val d'Oise, disputée à Ezanville. Les boulistes se sont hissés sur la plus haute marche du podium devant les 62 clubs engagés. C'est une première dans l'histoire du club.

Atelier couture

Envie de confectionner, de créer et de partager un moment convivial ? Venez découvrir dès maintenant l'atelier couture proposé par la MLC. L'activité, à partir de 12 ans, a lieu tous les lundis de 14h à 16h au 2 square Alfred-de-Vigny. La cotisation annuelle est au prix de 30€. Tarifs : 25€ (adultes), 12€ (enfants). Inscriptions au 01 39 97 67 50.

Appel au bénévolat

Le comité du secours populaire français de la ville, qui apporte son soutien aux Ignymontains les plus démunis, recherche des bénévoles. L'association assure une distribution alimentaire deux fois par semaine grâce aux dotations de l'Union Européenne, au partenariat avec le magasin Carrefour de Montigny et à l'appui technique de la municipalité qui met à disposition un véhicule réfrigéré pour le transport. La collecte de ces denrées, au sein de l'hypermarché Carrefour et de la fédération SPF du Val d'Oise, nécessite d'avoir à disposition un panel de bénévoles très tôt le matin tous les lundis et jeudis. Pour aider le secours populaire, n'hésitez pas à les contacter ou à venir les rencontrer au local du comité les lundis ou jeudis matin, rue Alfred-de-Vigny. **Contact : 06 20 31 03 46**



SOIRÉE LOTO

Vendredi 24 novembre. La MLC a organisé un loto. Une soirée conviviale qui a réuni plus de 170 participants.



CLUB DE BOXE (AIB)



KOREGRAPHIK



LES ARCHERS DE MONTIGNY



ZUMBA 95



7E SEL

Montigny soutient le Téléthon !

A l'occasion de l'édition 2017, les associations ont souhaité participer et contribuer ainsi à faire avancer la recherche. Plusieurs manifestations ont été organisées dès le vendredi 1^{er} décembre. Un grand merci aux Talons noirs, à la Croix Rouge Française, au 7ème sel, à un bouchon une espérance, à la MLC, à la ludothèque, au club de natation, au conseil citoyen du quartier des Francs, à l'espace création, aux clubs de basket, de nihon tai jitsu, de boxe, de zumba et de taekwondo, de tir à l'arc qui n'ont pas hésité à donner de leur temps... Sans oublier les enfants de la ville via les accueils périscolaires.

La remise du chèque auprès de l'AFMTéléthon a lieu le mercredi 13 décembre à 20h30, salle René-Char.



CROIX ROUGE FRANÇAISE



NIHON TAI JITSU (LE BUDO CLUB)



MLC



LES TALONS NOIRS

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

ACTUALITÉS

Montigny, l'exigence d'une politique de sécurité efficace

Créée en février 2016, la police municipale de Montigny est aujourd'hui composée de sept personnes.

À terme, ce service sera doté de dix agents. La proximité géographique des postes de police (municipale et nationale) constitue pour notre territoire un avantage non négligeable, facilitant les échanges d'information. Afin de renforcer son action en matière de sécurité, en lien avec la communauté d'agglomération, la ville a souhaité mettre en place une police municipale intercommunale de soirée et de nuit. Si les missions prioritaires des polices municipales sont de faire respecter les nombreuses réglementations au titre du code de la route, de l'environnement, elles sont aussi les garantes de la tranquillité publique.

Depuis 2015, avec la montée du terrorisme, l'Etat doit faire face à de nouveaux défis. Les collectivités locales, au-delà de tous débats partisans, doivent s'engager en matière de sécurité, en complément des actions de la police nationale. Bien évidemment, les polices locales ne peuvent remplacer l'action de la police nationale qui reste le maillon essentiel de la sécurité publique. Dans cet esprit, Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny et Marcel Saint-Aubin, adjoint au maire sur les questions de prévention et de sécurité rencontrent, une fois par mois, la commissaire d'Ermont pour coordonner les actions.



Prochainement, la brigade de nuit intercommunale entre en fonction de 22h à 7h, tous les jours.

Contact

Police municipale : 01 30 26 30 82

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Police municipale intercommunale : 01 34 44 82 82

Tous jours de 18h30 à 2h45

Police Nationale : le 17

Vidéoprotection Un outil au service des Ignymontains



La vidéoprotection comprend aujourd'hui près de 40 caméras qui sont installées sur la voie publique.

Depuis 2015, la vidéoprotection de la ville est en constante évolution. Prochainement, des caméras mobiles seront installées par la communauté d'agglomération Val Parisis, compétente dans le domaine. Les dômes seront placés à des endroits variables, donc non identifiés. Elles seront montées et démontées selon les besoins, sur des mâts déjà existants ou des équipements publics. Ces caméras nomades viennent ainsi s'ajouter à la quarantaine de caméras de vidéoprotection réparties dans la ville. Ces outils sont mis à la disposition de la police nationale pour aider à la résolution des enquêtes. Néanmoins, une politique de sécurité, pour être efficace, doit aussi s'appuyer sur une politique de prévention dynamique, une réalité également affichée à Montigny.

Cadre de vie

Trophées de la propreté urbaine : Montigny récompensée

Le 9 novembre dernier à Versailles, la ville a décroché la troisième place du grand prix national décernée par l'association des villes pour la propreté urbaine (AVPU).

Parmi ses 15 concurrentes, Montigny n'a pas démerité et s'est hissée à la troisième place du podium à égalité avec Toulouse. L'AVPU récompense les collectivités « qui s'engagent dans des plans pour améliorer durablement la propreté de leurs espaces publics ». Le service propreté emploie douze agents qui nettoient les rues, les espaces verts et les cours d'écoles. Le parc se compose d'une balayeuse pour les grands espaces (rocade, routes) et d'un aspirateur électrique le Glutton. Créée en 2010, l'AVPU réunit des élus et des agents de collectivités afin de développer des actions concrètes en matière de propreté urbaine. Elle incite les collectivités locales à mesurer leurs actions, notamment à l'aide de la grille des indicateurs objectifs de propreté (IOP).



Une étoile et un grand prix : la ville a été récompensée par l'AVPU pour ses initiatives en matière de propreté urbaine.



Montigny s'équipe en défibrillateurs

La ville prévoit l'installation de quatre défibrillateurs entièrement automatiques (DEA) dans les lieux les plus fréquentés et accueillant du public : le gymnase Carlier, le parvis Picasso, le COSEC et l'espace Léonard-de-Vinci. Courant 2018, quatre autres lieux seront équipés. L'usage d'un défibrillateur dans les cinq minutes suivant un accident cardiaque permet de multiplier par dix les chances de survie. L'occasion, pour chacun d'entre nous, de sauver des vies avec des gestes simples.

Au village, la commune aide les habitants situés sur des zones de carrières



L'objectif du PPRN est de garantir la sécurité des habitants.

Depuis la prescription en 2015 par la préfecture du Val d'Oise d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), les propriétaires d'habitations possiblement situées au-dessus de cavités dangereuses dans les zones de carrière ancienne ont l'obligation de faire procéder à des sondages préventifs de terrain.

Nul ne peut s'y soustraire. Une opération très coûteuse en dépit de possibles subventions. « La commune n'a aucune obligation. Mais nous avons pris dès 2015, l'engagement de vous aider. Nous le tiendrons » a souligné le maire

lors d'une réunion publique le 22 novembre dernier. Jean-Noël Carpentier a proposé aux habitants concernés une mutualisation permettant de ramener le coût pour chaque propriétaire au tiers de ce qu'il lui en coûterait seul, tout en le délivrant de démarches complexes. Montigny a déjà effectué un important travail d'ingénierie. La mutualisation, d'un coût prévisionnel pour la commune de 408 000 €, permettrait également dans l'intérêt général d'améliorer la connaissance des risques géologiques dus à l'activité très ancienne d'extraction du gypse mal cartographiée. Moins de frais pour chacun, plus de sécurité collective : du gagnant-gagnant.

Plan de prévention des risques naturels

Le PPRN est un document réalisé par l'Etat qui régit l'utilisation des sols en fonction des risques naturels auxquels ils sont soumis. Cette réglementation va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire sous certaines conditions. En France, les inondations représentent le risque naturel le plus courant, mais l'action de prévention doit porter également sur les autres risques que sont notamment les séismes, les mouvements de terrain...

Petite enfance Une offre de garde diversifiée



A chaque vacance scolaire, les assistantes maternelles du RAM et de la crèche participent à des séances de motricité.

Consciente des attentes des parents, Montigny développe constamment son offre de modes de garde et la qualité de service. Dernièrement, un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) a ouvert ses portes. Situé au 8 rue Simone-de-Beauvoir comme le relais assistants maternelles (RAM), le LAEP accueille de manière libre et sans préinscription des enfants accompagnés d'un adulte référent pour un temps déterminé. Pour l'enfant, c'est un espace ludique aménagé qui offre la possibilité à l'enfant de se socialiser, de prendre de l'assurance au milieu des autres. Pour les parents, c'est le plaisir de rencontrer d'autres parents, d'échanger et de vivre un temps de jeu privilégié avec leurs enfants. Crèche familiale, RAM, multi-accueil mais également assistante maternelle... la ville tente de répondre constamment aux besoins de ses administrés en matière d'offres de garde.

3 QUESTIONS À ANNIE TOUSSAINT,

adjointe au maire chargée des questions relatives à la petite enfance.



Montigny

Notre Commune :

à quoi servent les travaux en cours au relais d'assistantes maternelles ?

Annie Toussaint :

un véritable pôle petite enfance est en cours de création au 8 rue Simone de

Beauvoir. Il entrera en service au début de l'année 2018. Le regroupement des services rendus par la ville aux petits enfants et à leurs parents entraînera très peu de changements géographiques. Mais, il aura de nombreux effets positifs quant à la qualité des services rendus. C'est une de nos priorités.

MNC : un plus grand nombre de parents pourra t'il être bientôt accueilli au LAEP ?

AT : oui et dans des conditions beaucoup plus agréables. Le RAM offrira lui aussi plus d'espace. 130 m² supplémentaires permettront d'organiser plus efficacement le travail et dans de meilleures conditions pour les agents. Le nouveau pôle petite enfance produira une importante amélioration des conditions d'accueil des enfants, des parents et des assistantes maternelles. Un jardin clos sécurisé sera accessible dès le printemps.

MNC : vous aimez l'idée d'une ruche d'activités au service de la petite enfance...

AT : le regroupement des services augmentera la capacité collective des acteurs de la petite enfance à répondre aux interrogations des parents et aux besoins des enfants. Le multi accueil, la crèche familiale, le RAM ne sont pas trois entités différentes. Le pôle petite enfance rendra plus visible cette équipe au service de la petite enfance, et facilitera une approche globale. Il favorisera une meilleure connaissance mutuelle des assistantes maternelles et des différents modes de garde disponibles.



Cette année encore, le Père Noël rendra visite aux enfants.

Noël féérique des petits

Pour les fêtes de fin d'année, la crèche familiale propose un spectacle, Noëls du monde.

Le personnel de la crèche vous accueille le jeudi 21 décembre, à 17h. La veille, le multi-accueil célébrera Noël autour d'un goûter et d'un spectacle à 18h. Ce dernier est écrit et joué par l'équipe du multi-accueil elle-même. Enfin le Relais Assistant Maternel (RAM) invite petits et grands, le mardi 19 décembre à 18h, pour un après-midi musical et un buffet gourmand. Toutes ces animations ont lieu salle René-Char et sont sur invitation.

Scolaire

Rencontre avec les parents d'élèves élus

Dix classes nouvelles seront créées pour permettre le dédoublement des CP à la rentrée 2018. Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, devant 29 délégués de parents nouvellement élus dans les écoles a, le 13 novembre, détaillé les solutions en cours d'élaboration. Une occasion

d'échanger sur le quotidien à l'école. Des difficultés de chauffage aux questions de restauration, le dialogue a été ouvert. Si certaines difficultés, et notamment la dangereuse indiscipline de certains automobilistes aux abords d'écoles, restent à résoudre, d'autres ont trouvé leur solution. Tout le monde convient ainsi de la réelle amélioration thermique de la salle de motricité de l'école Paul Bert. Sur les

barrières neutralisant des places de parking près des écoles, le maire est inflexible : « le plan Vigipirate n'est pas levé. La commune appliquera à la lettre les consignes préfectorales de sécurité ». Les voitures des contrevenants seront donc systématiquement enlevées.



Près de 30 parents ont assisté à la réunion.

Opération Agis pour tes droits, de l'expression à l'action



La sculpture en cours de réalisation.

Les enfants du centre de loisirs CIEL et les élèves de l'accueil périscolaire de l'école Van-Gogh ont du talent. Coachés par leur animatrice Marie-Hélène, responsable du NAP arts créatifs, ils participent au concours national Agis pour Tes droits de l'enfant, organisé par l'association les Francas. Une action reconnue par l'Education nationale qui a pour objectif de sensibiliser les publics aux droits de l'enfant. Le mois dernier, leurs travaux ont été sélectionnés parmi 56 œuvres réalisées par des jeunes valdoisiens. Le jury départemental a distingué une affiche et une sculpture réalisées par nos jeunes Ignymontains qui représenteront, lors du grand concours national, le département du Val d'Oise. Les créations sélectionnées, 60 au total, illustreront l'agenda 2017/2018 qui sera distribué à chaque participant lors de la remise des prix qui aura lieu à la mi-décembre, à Hirson dans l'Aisne.

Calcul du quotient familial en ligne

Vous n'avez pas encore calculé votre quotient familial pour l'année 2018 ? Il n'est pas trop tard, vous avez jusqu'au 29 décembre prochain pour le faire sur le www.montigny95.fr Attention : le quotient familial est calculé en année civile, c'est à dire du 1^{er} janvier au 31 décembre. Munissez-vous des pièces suivantes avant de vous connecter :

- > Justificatif d'impôts sur le revenu 2017
- > Justificatif de domicile de moins de trois mois
- > Relevé des prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales.

L'objectif du quotient est de permettre à tous les Ignymontains d'accéder aux services et aux activités qui leur sont proposés dans la ville. À chaque famille, suivant ses ressources et sa composition, un quotient familial est établi.

Des moments festifs

Banquet des anciens

Le service du CCAS organise, chaque année, un banquet de Noël. Tous les Ignymontains de plus de 65 ans et retraités sont donc invités, le samedi 16 décembre prochain, à ce repas festif. Convivialité et esprit de Noël seront au rendez-vous. Infos auprès du service des Retraités au 01 30 26 37 81. Rendez-vous le samedi 16 décembre, à 12h30, à l'espace Léonard-de-Vinci. Sur invitation, contactez le service si vous ne l'avez pas encore reçue.



Traditionnel rendez-vous festif, le Banquet associe les « anciens » de la commune autour d'un repas convivial et d'un après-midi dansant.

Noël au marché

Le père Noël distribuera des chocolats, le samedi 23 décembre, pendant le marché, parvis Picasso.

La piscine intercommunale fête la Saint-Nicolas

La piscine accueille, le samedi 23 décembre prochain, de 9h à 11h tous les enfants jusqu'à 6 ans pour participer à un parcours aquatique. Le père Fouettard et Saint-Nicolas encourageront les enfants et leur distribueront des chocolats.

Sur réservation au 01 30 26 34 15. Attention, la piscine sera fermée du 25 décembre au 1^{er} janvier inclus.

Chanter Noël

La communauté antillaise de Montigny vous attend nombreux, le samedi 16 décembre prochain, à une grande soirée conviviale et festive. Un repas antillais sera proposé aux convives. Samedi 16 décembre, à 19h30. Salle paroissiale, Grande Rue. Entrée libre sur réservation au 06 80 54 87 62.

La billetterie en ligne de la saison culturelle est ouverte

Concerts, théâtre, one man show, peu importe le spectacle, vous pouvez désormais réserver et acheter vos billets en ligne, pour tous les événements culturels de la ville. Une nouveauté bien pratique d'obtenir des places rapidement et sans se déplacer. Pour ce faire, il suffit d'accéder à la rubrique Billetterie en ligne totalement sécurisée du site de la ville, de commander votre billet et de le récupérer le jour du spectacle à l'accueil. Alors, plus une minute à perdre !

Rendez-vous sur www.montigny95.fr et réservez la ou les séances de votre choix. Si vous choisissez trois spectacles, le tarif réduit est immédiatement appliqué.

La ville scintille pour les fêtes



Cette année encore, petits et grands peuvent déposer leur liste de cadeaux dans la boîte aux lettres du père Noël.

Au moment de Noël, la ville revêt ses habits de lumière...

Les couleurs argent, rouge et blanc mettront en couleur les principaux lieux de passage de la ville. Parmi les points d'orgue de ces illuminations, le retour de la boîte aux lettres du père Noël devant la mairie annexe Picasso et l'installation d'un sapin de 6 à 7 mètres sur le parvis décoré de guirlandes argentées. Egalement illuminés, le rond-point François-Mitterrand et les façades de l'église Saint-Martin et de la mairie annexe.

Auditions de Noël

Du 18 au 23 décembre prochain, venez découvrir les auditions de musique de l'école municipale salles Wiener et Max-Pol-Fouchet. Un moment privilégié pour les élèves et leur professeur. Ces rendez-vous conviviaux permettent de présenter le travail accompli depuis le début de l'année. Par ailleurs, les élèves de l'école de musique et leur professeur proposent, le mardi 12 décembre à 20h, un concert de Noël. L'entrée est libre.

Contact : 01 30 26 31 55

Exposition à la maison des talents



Le vernissage de l'exposition a eu lieu le 1^{er} décembre dernier.

L'institut médico-éducatif (IME) et l'association Hors Cadre exposent jusqu'au 17 décembre son cabinet de curiosités.

A la Renaissance, les cabinets de curiosités étaient des lieux où étaient exposés des objets d'histoire naturelle. A Montigny, ils revivent grâce à l'imagination de l'IME et de l'association Hors Cadre. Exposition jusqu'au 17 décembre. Ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h. Maison des talents-espace Corot, Grande Rue.



MON PTI CINE

Opération Casse-noisette 2

- › Mercredi 6 décembre à 14h30
- › Dimanche 10 décembre à 14h30

Film d'animation de Cal Brunker
USA-2017-1h31. Dès 4 ans

Le monde secret des Emojis

- › Mercredi 13 décembre à 14h30
- › Dimanche 17 décembre à 14h30

Film d'animation de Tony Leondis
USA-2017-1h26. Dès 6 ans

L'étoile de Noël

- › Mercredi 20 décembre à 14h30
- Film d'animation de Timothy Reckart
USA-2017-1h26. Dès 4 ans

Retrouvez le détail des films
sur www.montigny95.fr
(rubrique Agenda)

Tarif unique : 3,50 € -
tarif de groupe : 2,50 €.
Carte d'abonnement : 6 €
Carte valable 1 an donne droit
à 10 entrées à 2 €.
ALLO MON PTI CINE :
01 30 26 30 50.

AGENDA DÉCEMBRE 2017

MARDI 12

- › CONCERT DE NOËL DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
Centre culturel Picasso à 20h
Entrée libre

MERCREDI 13

- › PREMIER CONSEIL MUNICIPAL DU CMEJ
Hôtel-de-ville à 14h
Entrée libre

- › REMISE DU CHÈQUE DU TÉLÉTHON À L'AFM
Salle René-Char, à 20h
Entrée libre

SAMEDI 16

- › BANQUET DE NOËL DES RETRAITÉS
Espace Léonard-de-Vinci à 12h30
Sur invitation

- › CHANTER NOËL
Salle paroissiale, Grande Rue à 19h30
Soirée festive et repas antillais
Entrée libre sur réservation
au 06 80 54 87 62

MARDI 19

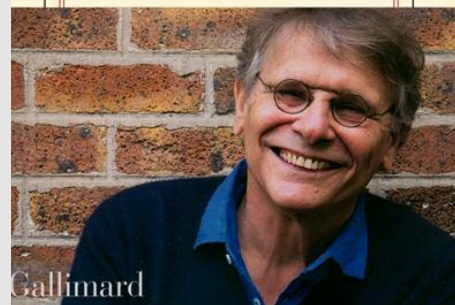
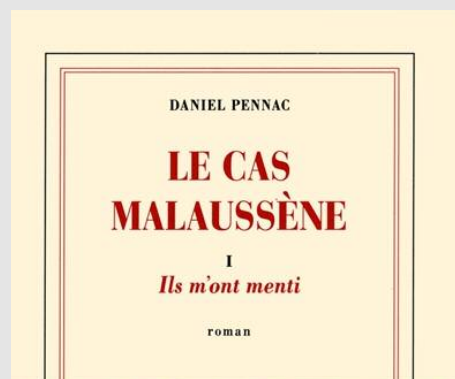
- › NOËL AU RAM
Salle René-Char à 18h
Rue Auguste-Renoir
Sur invitation

MERCREDI 20

- › NOËL ORGANISÉ PAR L'ÉQUIPE DU MULTI-ACCUEIL
Salle René-Char à 18h
Sur invitation

JEUDI 21

- › NOËL ORGANISÉ PAR LA CRÈCHE
Salle René-Char à 17h
Sur invitation



| COUP DE COEUR DES BIBLIOTHÉCAIRES |

Le cas Malaussène : Ils m'ont menti / Daniel Pennac

Benjamin Malaussène dans le Vercors. Verdun Malaussène, sa sœur, à Paris. Monsieur Malaussène le fils de l'un, Maracuja, la fille de l'autre, en mission humanitaire. Mais bon sang ne saurait mentir ! Rien n'est plus improbable qu'une vie tranquille chez les Malaussène et un imbroglio n'est jamais bien loin... Avis : Ils sont de retour ! Benjamin et toute sa tribu nous régaleront à nouveau de leurs histoires de famille : Les dialogues sont ciselés, les histoires se mêlent et s'emmêlent et le fil de trame reste Benjamin Malaussène. Même au fin fond du Vercors, la gouaille malaussénienne nous tinte délicieusement aux oreilles, nous ravit les papilles... Merci Mr Pennac ! Nous attendons la suite avec impatience !

Conseil municipal des enfants et des jeunes

Vingt-neuf jeunes officiellement investis par le maire

Mardi 21 novembre. La cérémonie d'investiture du conseil municipal des enfants et des jeunes (CMEJ) a officialisé le premier acte citoyen des jeunes élus.

En début de séance, le maire Jean-Noël Carpentier a procédé à la mise en place des nouveaux conseillers, élus par leurs camarades pour un mandat de deux ans. Ils ont été installés comme leurs aînés autour de la longue table du conseil municipal située à l'hôtel de ville. Les conseillers du CMEJ ont reçu l'écharpe tricolore des mains du premier magistrat de la ville qui leur a rappelé « l'importance de leur rôle ». Lors de cette investiture, Jean-Noël Carpentier a tenu à féliciter ces jeunes conseillers locaux pour leur engagement citoyen et pour leur prise de conscience précoce. Des mots qui ont été



Investiture des nouveaux élus du CMEJ.

reçus avec émotion par les jeunes élus et leurs parents conscients de leurs nouvelles responsabilités. "La salle du conseil est très impressionnante mais je suis très contente d'être ici, c'est la première fois que je rentre à l'hôtel de ville" confie Kelia en classe de CM1. Le premier conseil municipal des enfants et des jeunes aura lieu le mercredi 13 décembre prochain.



Au programme des vacances de Noël

Le service municipal de la jeunesse (SMJ) propose, du 26 décembre au 5 janvier de nombreuses activités sportives, culturelles ou bien encore ludiques... A cette occasion, ne manquez pas le spectacle du cirque Phénix, la visite de l'aquarium de Paris et une sortie au théâtre sans oublier vos rendez-vous habituels : cinéma, football en salle, ateliers de cuisine. **Inscriptions et programme complet sur le www.montigny95.fr**

L'insertion par le sport



Atelier de Kin ball.

Le service municipal de la jeunesse (SMJ) et la mission locale de Montigny collaborent régulièrement pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Dernier exemple en date : des matinées sportives en collaboration avec de nouveaux partenaires comme ABC Formation et la Montagne Vivra. « L'objectif de cette matinée est de mobiliser nos jeunes autour des valeurs du sport. Les règles du sport ont bien des points communs avec celles qu'il faut suivre dans la vie de tous les jours. A travers les animations proposées (boxe, jeux de ballons..), les jeunes apprennent ainsi à se confronter à des situations qu'ils pourraient retrouver dans le monde du travail comme le respect de soi et d'autrui, la confiance en soi... », explique Gilles Barba, conseiller à la mission locale. Ce 10 novembre dernier, une trentaine de jeunes et leurs référents ont enfilé jogging et basket. Amsoumane, Ignymontain de 21 ans, suivi par ABC Formation, n'a pas hésité à venir: « ces ateliers me permettent de rencontrer d'autres jeunes qui connaissent les mêmes difficultés que moi. Le temps d'une matinée, on s'encourage, on se surpasse ». Cette matinée placée sous le signe de la convivialité a permis aux différents jeunes de se retrouver et d'évoluer dans un contexte différent avant d'aborder à nouveau leurs recherches d'emploi.

Etat Civil

Naissances

Lenzo Maquet
Eva Kagba
Jérémie Ursely
Martin Oudin
Sofia Zalegh
Kamilia Maugaleh
Liam Lavarde Berthelot
Rachel Nait Saidj
Issac Osei
Latisha Preira
Mohamed Sankharé
Mani Ditvial
Rital Jabeur
Lola Mondoloni-Lavarie
Molere de Lompuy
Tesnim Goual
Ivana Ngeleka
Yahya Louati
Morghann Dutranoy
Assa Sacko
Maxence Pottiez
Lana Farrag
Jessim Boura
Nohlan Maurice
Keyron Bobutaka
Théa Beauchamp

Mariages

Dragan Jovanovic
Et Dragana Bogicevic
Abdelaziz Oussada
Et Diane Nadia Ouzzane
Mohamed Lamrabat
Et Miné Yaylak
Luc Mbome Mbome
Et Victorine Koundy Kwin
Abdelwahab Benabdallah
Et Leïla Al Aouf
Nicolas Bortot
Et Sandra Léonard
Mouhamadou Bah
Et N'Déyé Cissé

Décès

Jean-Yves Keraudren
Annie Dargent
Jean-Moise Jean François
Hugue Tiokang Tchouala
Lucienne Barbedette
Jose Dias Rodrigues
Kim Tien Nguyen
Pierre Falck
Jean-Claude Leboucq
Etienne Pavillon
Eugène Emmelino
Annie Hémono

DÉMÉNAGEMENT

Le service des locations de salle aux particuliers a changé de lieu. Désormais, tout Ignymontain souhaitant réserver une salle doit se rendre rue Auguste-Renoir, au service de la vie associative et des sports. Pour rappel, les demandes de réservations se font exclusivement sur le site de la ville www.montigny95.fr. **Contact** : 01 30 26 36 74

TRÉSOR PUBLIC DE CORMEILLES

A partir du 1^{er} janvier prochain, la trésorerie de la ville de Cormeilles sera fusionnée avec la trésorerie d'Argenteuil. La nouvelle adresse est la suivante : centre des finances publiques d'Argenteuil collectivités, 7 rue Denis Roy, BP 50721, 95107 Argenteuil cedex.

TRANSPORTS GRATUITS LE 31

Pour profiter pleinement et en toute sécurité de la nuit du nouvel an, des métros, bus, RER et trains fonctionneront toute la nuit du 31 décembre. L'accès aux transports est gratuit du 31 décembre 17h au 1^{er} janvier 12h. Cette opération est financée par le STIF (syndicats des transports d'Ile-de-France).

GARE DE LA FRETTE-MONTIGNY : UNE MEILLEURE OFFRE DE TRANSPORT

Depuis le 10 décembre, une nouvelle grille horaire est mise en place sur la ligne J du Transilien. Objectif : améliorer la performance et la ponctualité de la ligne mais également proposer une grille horaire adaptée aux besoins de déplacements des voyageurs. **Les horaires détaillés sont disponibles sur www.transilien.com**

**PROCHAIN RAMASSAGE
DES ENCOMBRANTS :**
27 décembre pour
les habitats collectifs

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26.

Services techniques : 127, rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • **Permanence du Maire** sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

COURRIER DES LECTEURS

Courriers ou courriels à adresser à Monsieur le maire

Hôtel de ville 14, rue Fortuné-Charlot
BP 90237 95370 Montigny-lès-Cormeilles ou
depuis le site de la ville www.montigny95.fr,
en bas de la page d'accueil, lien Contact.

PROPRETÉ

Bonjour, je réside rue John-Lennon et je suis surprise de l'entretien des espaces verts et plus particulièrement du non-élagage des arbres le long de l'allée. Ces désagréments entraînent diverses gênes comme notamment l'absence de luminosité dans les appartements.

Bonjour, à ce jour, la nouvelle allée entre le n° 5 et n° 7 de la rue John-Lennon n'a toujours pas été rétrocedée à la ville. Suite à votre message, nous avons immédiatement relancé l'aménageur en charge des espaces extérieurs qui nous informe qu'une entreprise a été mandatée pour intervenir au plus vite.

Jean-Noël Carpentier, votre maire

DESTRUCTION AU VILLAGE

Bonjour, je suis domicilié rue des Ruisseaux et j'entends parler de la destruction imminente du manoir. Pouvez-vous me confirmer cette information ?

Bonjour, effectivement, le manoir doit être démoli pour des raisons de sécurité et tout est mis en œuvre pour que les travaux soient réalisés avant la fin de l'année. Dès que la date de démarrage sera effective, les riverains seront informés par courrier. La remise en état de l'espace consistera à réaliser une pelouse. La surface totale de l'espace vert sera reprise par la copropriété et la voirie, le réseau d'assainissement ainsi que l'éclairage de la voie seront rétrocedés à la ville.

Jean-Noël Carpentier, votre maire

L'Agenda de Décembre

Du 1^{er} au 17 décembre
EXPOSITION
CABINET DE CURIOSITÉ

Maison des talents, espace-Corot – Grande Rue

Ouvert les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h



Samedi 9 de 12h à 17h
COLLECTE DE DON
DU SANG

Salle René-Char – rue Auguste-Renoir



à 20h30
SPECTACLE
L'AVARE DE MOLIÈRE

Centre culturel Picasso – rue Guy-de-Maupassant

Tarifs : 15 € (Ignymontains) / 20 € (extérieurs)

Réservations : 01 30 26 30 50

Dimanche 10 de 10h à 17h
MARCHÉ DE NOËL
ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION PAROISSIALE

Eglise Saint-Martin – 27, Grande Rue



Mardi 12 à 20h

CONCERT DE NOËL
DES PROFESSEURS ET DES ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

Centre culturel Picasso – rue Guy-de-Maupassant



Mercredi 13 à 14h

1^{ER} CONSEIL MUNICIPAL
DU CMEJ

Hôtel de Ville – rue Fortuné-Charlot



à 20h30

REMISE DU CHÈQUE
À L'AFM TÉLÉTHON

Salle René Char – rue Auguste-Renoir

Samedi 16 à 12h30

BANQUET DE NOËL
DES RETRAITÉS

Espace Léonard-de-Vinci – rue Auguste-Renoir

Sur invitation